

Désignation de l'entreprise : SARL A2C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 31 rue Vieille du Temple 75004 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 5 1 5 7 9 6 7 6 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2025	N-1 31/12/2024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 000	12 000		
		Fonds commercial	AH	AI	860 333	860 333		
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	AJ	AK				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	237 577	227 080	10 497	15 075
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	390 730	310 438	80 292	90 783
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW				
		Participations	CS	CT				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI	33 544		33 544	33 185	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 534 184	549 518	984 666	999 376	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 507	3 507	4 821	
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	14 668	14 668	15 831	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			237	
		Autres créances (3)	BZ	CA	14 650	14 650	8 247	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	145 356	145 356	138 767		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	25 251	25 251	20 079		
	TOTAL (III)	CJ	CK	203 431	203 431	187 983		
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW						
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 737 615	549 518	1 188 097	1 187 359	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL A2C			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 49 136)	DA	49 136	46 099
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	274 770	274 770
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 914	4 914
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	585 312	657 803
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 598	(72 491)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	932 730	911 095
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		17 094
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		17 094
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	130	143
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	180 331	186 049
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	45 380	49 031
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 519	23 947
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	255 367	259 170
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 188 097	1 187 359
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	255 367	259 170
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	130	143	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables



Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 188 097 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 309 352 euros et un total charges de 1 290 754 euros, dégageant ainsi un résultat de 18 598 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- * Concessions et Brevets : 1 à 7 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 7 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A.2.C.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 49.136 Euros

Siège social : 31 Rue Vieille du Temple

75004 PARIS

R.C.S. PARIS B 451 579 676 2004 B 00778

SIREN 451 579 676 00011 – NAF 5610 C

=====

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

=====

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

=====

AFFECTATION DU RESULTAT



Résolution proposée :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2025 s'élevant à 18.598 euros :

⇒ Au compte « Autres réserves » pour Euros..... 18.598

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a flourish.

Résolution votée :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2025 s'élevant à 18.598 euros :

⇒ Au compte « Autres réserves » pour Euros..... 18.598

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Q' followed by a horizontal line and a small mark.